

La Nation Française

Hebdomadaire d'information politique - Directeur : Frédéric Aimard - 2 juin 2025 - 1,50 €

N° 137

Fumées

L'Observatoire français des drogues et tendances addictives (OFDT) publie le 30 mai une étude constatant une baisse de 11 % des ventes de tabac en France et une baisse du nombre de gens se déclarant fumeurs quotidiens (autour de 25 %). Il faut dire qu'on ne fait pas la vie facile à ces derniers.

À partir du 1^{er} juillet, l'interdiction de fumer sera étendue aux lieux susceptibles d'être fréquentés par des enfants (parcs, plages, etc.). Les terrasses de café n'ont pas encore été visées mais ce sera pour la prochaine fois. La mesure serait plébiscitée par 78 % des personnes interrogées, surtout probablement par les non-fumeurs, que la fumée dérange et les mégots par terre agacent, et les familles de malades de cancers du fumeur...

Dans le même temps, des milliers de vendeurs à la sauvette de fausses Marlboro sévissent à tous les carrefours sans presque jamais être inquiétés par la police et encore moins par la justice. Ah tout de même : une sénatrice LR a été interceptée, le 4 mai, par la douane à Roissy avec 110 cartouches de cigarettes, 22 kg, d'une valeur estimée à 14 000 euros, une regrettable erreur a-t-elle plaidé. Avait-elle voté pour les nouvelles interdictions ?

Frédéric Aimard



Société bloquée

Le gouvernement veut contrôler la croissance des dépenses de transport sanitaire assuré par les taxis. L'intention est louable mais les chauffeurs vont subir une baisse de leurs revenus, insupportable pour certains. Grève, manifestations, blocages de gares et d'aéroports : le gouvernement recule sous couvert d'une négociation...

À l'incitation du patronat, le gouvernement songe à établir une TVA sociale. Très vite François Bayrou est menacé du dépôt d'une motion de censure par des partis d'opposition. Affaibli, le Premier ministre y réfléchira à deux fois...

Ces deux exemples récents soulignent un fait majeur : le blocage d'un pays géré par un gouvernement tétanisé. Les grèves et les manifestations provoquées par les pro-

jets de réforme des retraites, les Gilets jaunes et la révolte paysanne de 2024 sont dans

SOMMAIRE

P. 1 : Fumées. – Société bloquée. P. 2 : ZFE. – Immobilier. P. 3 : Lectures. P. 4 : Sécu et taxis. – Foncier agricole. P. 5 : Outre-Mer pas si pacifique. P. 6 : Une Française autour de la Lune. – L'alliance polonaise. P. 7 : Folies.

■ **Foot** : Le Paris Saint-Germain a battu l'Inter de Milan 5-0 en finale de la Ligue des champions à Munich le 31 mai. La « célébration » de cette victoire historique a été accompagnée de différents incidents en France : pillages de magasins, incendies de véhicules, notamment à Paris sur les Champs-Élysées et sur les périphériques, malgré un dispositif policier important et efficace, et dans différentes villes comme Grenoble, Nantes, Toulouse ou Saint-Étienne. Un premier bilan faisait état de 192 blessés et deux morts durant la nuit ainsi que de près de 600 interpellations. Le 1^{er} juin, le retour des joueurs s'est bien passé, avec 100 000 spectateurs pour une parade jusque sur les Champs-Élysées, une réception par le président de la République à l'Élysée, et une soirée au Parc des Princes avec 48 000 privilégiés.

■ **Paris** : L'ancien maire de Paris Jean Tibéri, est mort le 27 mai à 90 ans. Lors de son dernier mandat en 2000, la dette de la ville était de 1,4 milliard d'euros. Elle est de plus de 10 milliards, 25 ans plus tard.

■ **Paris** : Selon des projections de l'Insee publiées le 27 mai, le nombre des « ménages » parisiens (51 % ne sont composés que d'une seule personne) devrait baisser de 2,4 % chaque année jusqu'à 2050, tandis qu'il augmenterait de 4,9 % dans sa banlieue.

■ **Justice** : Le chirurgien agresseur sexuel Joël Le Scouarnec a été condamné, le 28 mai, à une peine de 20 ans de réclusion criminelle, assortie d'une peine de sû-

toutes les mémoires. Tous les dirigeants redoutent de nouvelles explosions mais sont, dans le même temps, soumis à divers groupes de pression qui demandent de nouvelles aides ou de nouvelles exonérations.

Aussi contradictoires soient-elles, ces manifestations de rue et ces pressions sont toutes compréhensibles, même si elles ne peuvent être acceptées en l'état. La croissance est en berne, la dette publique est écrasante, le déficit commercial est énorme et les perspectives sont médiocres dans l'ensemble de l'Union européenne. Comment retirer des subventions aux entreprises, même quand elles ne sont pas justifiées, alors que les faillites se multiplient ? Comme baisser les aides sociales, quand beaucoup ne mangent pas à leur faim ?

Dans cette société bloquée, les futurs gouvernements vont devoir faire face à une situation de plus en plus angoissante. Depuis plusieurs décennies, on a fait des économies sur l'entretien des équipements publics. Or la France atteint, comme l'Italie et l'Allemagne, un point limite au-delà duquel il va falloir intervenir massivement pour réparer les ponts, renforcer les voies ferrées, rénover maints bâtiments. On va s'apercevoir que certaines économies faites dans le passé vont coûter très cher. Ceci au moment où le changement climatique impose d'énormes dépenses, pour la prévention des catastrophes comme pour la réparation des dégâts.

Un gouvernement faible et un Parlement divisé ne peuvent apporter que des réponses dilatoires aux problèmes ainsi posés.

Claudine Uzerche

ZFE

L'Assemblée nationale a adopté, le 28 mai en commission, par 98 voix contre 51, la suppression des « zones à faible émission », instituées en 2019, et qui interdisaient de plus en plus les centres-villes aux véhicules thermiques relativement anciens même s'ils avaient passé correctement le contrôle technique, au profit notamment de pistes cyclables et des voitures électriques. Les députés du RN + UDR et de La France insoumise ont mêlé leurs voix à celles de quelques autres députés, sensibles à la détresse de toute une partie de la population des « périphéries », qui n'a pas les moyens d'acheter un nouveau véhicule, ne dispose pas de transport en commun efficaces, et qui ne peut pourtant pas se passer d'accéder aux lieux de travail et de commerce.

Il doit encore y avoir un vote sur la loi complète à l'Assemblée nationale, le Sénat doit se prononcer et le Conseil constitutionnel sera saisi par les écologistes qui, s'ils n'arrivent pas à leurs fins ainsi, feront appel à la justice et aux institutions européennes – ne serait-ce que pour obtenir des sanctions financières pour non-respect des engagements écologiques pris par la France – voire mondiales afin d'imposer leur combat contre le réchauffement climatique et les particules fines dans l'atmosphère.

Les agents immobiliers rêvent que les mêmes députés remettent en cause la réglementation sur les « passoires thermiques » qui ruine les petits propriétaires, empêche les candidats à la location de trouver des logements, tandis que des milliards de subventions sont

budgétisés sans aucune efficacité prouvée sur les factures d'énergie à venir et en multipliant les dérives malhonnêtes. Ils n'ont pas encore trouvé leur Alexandre Jardin, écrivain et pamphlétaire qui se targue, sur les réseaux sociaux, d'avoir fait aboutir le combat contre les ZFE, avec son livre « Les @ Gueux » (éd. Michel Lafon).

Autre sujet automobile : les travaux de la fameuse autoroute A69, qui doit désenclaver Castres, ont été autorisés à reprendre par un arrêt du 28 mai de la cour administrative de Toulouse, alors qu'un projet de loi les autorisant a par ailleurs été adopté par le Sénat et doit être soumis à l'Assemblée nationale, ce qui, là encore, n'empêchera sans doute pas que la décision finale revienne au Conseil constitutionnel ou aux instances européennes, après recours d'écologistes très déterminés. Thomas Brail, connu pour avoir vécu des semaines dans les arbres qu'il voulait sauver, a annoncé qu'il entrera en « grève de la soif » si des engins de chantier reviennent sur le site...

Frédéric Aimard

Immobilier

Si vous cherchez à vendre votre maison ou votre appartement, ou à vous loger comme locataire, la période n'est pas favorable. Il y a une crise de l'immobilier que l'on peut vérifier en regardant le nombre d'agences immobilières qui baissent le rideau, mais cela est cyclique et n'a rien d'original. L'immobilier espagnol ou portugais, qui ont été boostés par un dumping fiscal pour attirer des investisseurs étrangers, va plus mal. Les projets de taxa-

tions des locations à courtes durées et l'interdiction des achats par des étrangers, qui font partie du programme du gouvernement socialiste espagnol, remédieront-ils à une situation qui n'est que le reflet d'une crise de la croissance économique ? On sait, depuis le 25 mai, que le Produit intérieur brut par habitant des Italiens a (selon la Commission européenne) rattrapé le nôtre. Mais les Italiens doivent souvent se contenter de logements exigus où les trentenaires restent chez leurs parents indéfiniment, ce qui n'est pas pour rien dans l'effondrement démographique (700 000 habitants de moins cette année, 16 millions de moins à l'horizon 2050 !). Faut-il construire dans ces conditions ? Ou se contenter d'attendre...

Mais le marché américain, où la crise des subprimes a été surmontée dans un mouvement de yoyo où certains ont tout perdu tandis que d'autres faisaient provisoirement fortune, n'est pas assuré de ses bases non plus, comme en témoignent les cours de Bourse erratiques des géants de l'immobilier. Quant à la Chine, la pratique de la vente sur plans, qui avait permis de belles escroqueries dignes du capitalisme le plus débridé, n'a plus cours. C'est un modèle économique à repenser où l'État communiste devrait reprendre la main, ce qui n'est pas une garantie de succès.

Savez-vous qu'en Grande-Bretagne, où la situation des demandeurs de logement est inextricable, le gouvernement travailliste a un projet, présenté le 13 février 2025, d'une centaine de villes nouvelles pour 1,5 million de logements à construire avant 2030 ? Nous avons connu



POLAR

Mort aux traîtres

La Somme, 1916. Sibyl Degretz, dite « la Dame blanche », chanteuse au cabaret « Le Paradis », est exécutée par un commando qui l'accuse de fournir des informations à l'ennemi. Peu de temps après, l'aviateur Albert Saux est découvert, dans son cockpit, poignardé par une baïonnette allemande et le corps couvert de roses. Éric Fouassier nous plonge dans les remous de la grande histoire. Seize ans plus tard, les anciens combattants se retrouvent dans une maison isolée, en pleine tempête de neige. Un message secret va enfin être décodé : tous espèrent découvrir le nom du véritable traître et lever le mystère sur ce crime extravagant.

« Requiem pour la dame blanche », Éric Fouassier, Albin Michel, 400 p., 21,90 €.

ROMAN

Mariage

Angleterre, années 1960. Alice épouse Leslie. Elle se marie pour échapper à son père, le colonel Brown-Lacey, un homme rigide. Très vite, le piège se re-



ferme : l'époux égale le père. Ses frères et sœur, Olivier et Elizabeth, ont choisi une autre fuite. Ils s'adonnent au swinging London, musique et mode, jusqu'à ce qu'Elizabeth rencontre le grand amour. Une vie de rêve faite de voyages et de luxe l'attend. En principe. Avec finesse et humour, Elizabeth Jane Howard explore les relations amoureuses..

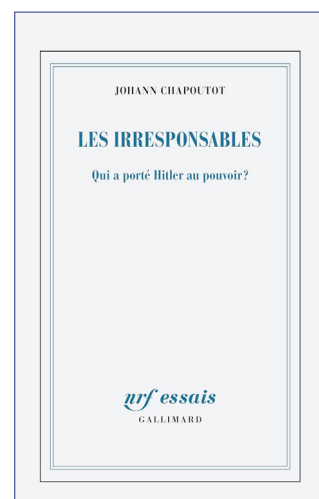
« À petit feu », Elizabeth Jane Howard, Quai Voltaire, 336 p., 23 €.

HISTOIRE

L'alliance

L'historien Johann Chapoutot revient sur la période 1930-1933 et la montée du national-socialisme. La faute à Von Papen, issu du centre droit. Les partis allemands ont perdu leur base populaire et l'ex-chancelier fait un pari : mettre Hitler au pouvoir pour qu'il démontre son incompetence. En peu de temps, les nazis s'empareront des postes stratégiques et élimineront méthodiquement leurs adversaires. En politique, l'imbécillité et la faiblesse des élites mènent à la catastrophe.

« Les irresponsables. Qui a porté Hitler au pouvoir ? », Johann Chapoutot, Gallimard, 304 p., 21 €.



REVUE

Enfants célèbres

Faire découvrir et aimer le patrimoine et l'histoire de France au jeune public, c'est le but de la revue « Le Panache » publiée par le Puy-du-Fou. Récits, BD et quizz animent ce premier numéro dédié aux enfants célèbres : Louis de Coutes, étendard de Jeanne d'Arc, Julie, fille du peintre Manet...

« Enfants célèbres de France », Le Panache, 5,60 €. Sur abonnement. puydufoueditions.com.



reté des deux tiers. Il était poursuivi pour des agressions sur 299 patients dont de nombreux enfants, certainement une partie seulement de ses agissements.

■ **Justice** : Le réfugié afghan de 16 ans qui avait assassiné Matisse, 15 ans, à Châteauroux le 27 avril 2024, a été condamné le 28 mai à 8 ans de prison ferme par le tribunal pour enfants de Châteauroux. Il a bénéficié de l'excuse de minorité et les juges ont retenu une « *altération du discernement* » du meurtrier pour réduire sa peine. La mère du condamné, 37 ans, qui aurait giflé Matisse alors qu'il était mourant à terre, sera jugée ultérieurement.

■ **Automobile** : La plateforme automobile PFA indique sur son site le 1^{er} juin que 667 484 véhicules légers et utilitaires de moins de 5,1 tonnes, électriques ou thermiques, ont été immatriculés au cours des quatre premiers mois de 2025. Ces chiffres indiquent une baisse des ventes de véhicules neufs de 7,55 % par rapport au dernier trimestre 2024, mais de 12 % par rapport à la même période en 2024 et de 30 % par rapport à 2019 (période pré-covid).

■ **Disparition** : Le professeur Étienne-Émile Beaulieu, inventeur de la pilule abortive, est mort le 30 mai à 98 ans.

■ **Récompense** : Le Grand Prix franco-allemand des médias a été attribué, le 27 mai, à la chanteuse française Zaho de Sagazan. La remise du prix aura lieu le 3 novembre à Berlin.

cela, naguère, avec Saint-Quentin-en-Yvelines ou Marne-la-Vallée. Ces villes nouvelles ont fini par trouver une sorte d'équilibre en sacrifiant les plus belles terres à blé française. Ont-elles pour autant « décongestionné » la capitale ainsi qu'il était prévu, et facilité la vie de leurs habitants ? Pendant ce temps des villes moyennes, belles ou qui pourraient l'être, comme Limoges ou Clermont-Ferrand se sont presque éteintes laissant une vaste « diagonale du vide » qui va du Nord et de l'Est jusqu'au Sud-Ouest et qui concentre toute la pauvreté du pays, tandis que les « bobos » se ruent sur les côtes en faisant flamber les prix de l'immobilier à Bordeaux, une partie de la Bretagne et même à Marseille, par la magie du TGV, avant de se barricader dans ces « zones à faible émission » interdites aux pauvres, du moins jusqu'à un récent (28 mai) vote de l'Assemblée nationale...

L'urbanisme n'est pas une science exacte. Des politiques futuristes ont donné des directions radieuses dont les résultats sont discutables à l'aune des progrès technologiques (Internet et le télétravail par exemple). Les contraintes écologistes actuelles, avec l'emballage obligé et coûteux des habitations anciennes par des plaques de polystyrène, montrent déjà leurs limites ne serait-ce que par le scandale des artisans qui attendent que l'État paye les prestations prévues par la fameuse « Prime Renov' », où des ménages insolubles devaient être aidés par une Agence nationale de l'Habitat (ANAH) en pleine déroute budgétaire, incapable de déceler les fraudes et elle-même poursuivie par plus de

800 « bénéficiaires » mécontents. Cette prime (encore créditée de 2,1 milliards dans le budget 2025 du ministère du Logement), à part pour quelques profiteurs, n'a fait qu'ajouter aux problèmes qu'elle prétendait résoudre, comme souvent quand on laisse des idéologues et des technocrates s'emparer des rêves tout simples des gens qui ne cherchent qu'à se loger pas trop cher et pas trop loin de leur travail. Un rêve ordinaire qui demanderait des politiques modestes et réalistes.

Paul Chassard

Sécu et taxis

La Cour des comptes avait refusé, le 16 mai, de certifier certains comptes de la Sécurité sociale pour cause d'erreurs comptables (au moins 6 milliards d'euros) et de fraudes (estimées à plus de 4 milliards). Elle a de nouveau tiré la sonnette d'alarme dans un rapport du 26 mai. Avec un déficit de 22,5 milliards attendu en 2025, soit 5 de plus que les prévisions les plus pessimistes, la Sécu serait en défaut de paiement en 2027, car elle n'aura plus de possibilité d'emprunter sur les marchés financiers (ce qu'elle fait grâce notamment à une Caisse dédiée, la « Cades », dont le mandat ne peut être prolongé que par une loi organique, ce qui supposerait une majorité solide au Parlement. On en est loin).

Y a-t-il des solutions pour limiter les dépenses, plus que pour augmenter les emprunts et les prélèvements sur les salaires des travailleurs actifs qui sont de moins en moins nombreux ? On n'y arrivera pas en prenant les problèmes les uns après les autres. Car chaque corpora-

tion visée par des mesures d'économie a les moyens de se défendre. On l'a vu avec les taxis conventionnés, en grève nationale depuis le 19 mai et à qui François Bayrou a tenu des propos conciliants. Les règles drastiques de remboursement prévues pour le 1^{er} octobre prochain bousculent en effet tout un écosystème qui concerne 3 millions de patients et environ 40 000 chauffeurs. La dépense a atteint 3,1 milliards d'euros en 2024. C'est 45 % de plus qu'en 2019 et est donc insoutenable pour la collectivité.

Oui mais, sur le plan individuel ? Si vous avez un cancer un peu compliqué, on ne peut que vous souhaiter d'être pris en charge dans un « pôle d'excellence » et même à Gustave-Roussy à Villejuif, ou à Marie-Curie à Paris Ve. Parce que ces structures ont les machines les plus modernes, les équipes les mieux formées, les protocoles les plus rigoureux. De même, si vous avez un enfant atteint d'une maladie rare – quelle que soit votre région – on ne peut que vous souhaiter d'être orienté vers l'hôpital Robert-Debré (Paris XIX^e). Mais comment y va-t-on ?

Par le train ? Ce n'est pas commode, surtout à partir de certaines banlieues lointaines et mal desservies. Et ensuite le métro ? Après une chimio c'est à peine supportable. Et s'il faut arriver tôt ou repartir tard ? Alors ce sera le taxi conventionné et remboursé à 100 %. D'autant plus que ces hôpitaux ne disposent pas de parkings à la hauteur des besoins. À Gustave-Roussy, il y a des appareilleurs qui essaient d'organiser les choses au mieux. Mais à Marie-Curie, on observe une longue file de taxis garés plus ou moins

en double file rue d'Ulm, qui attendent que leur client revienne de son traitement. Parler de « covoiturage » des patients dans ces conditions paraît illusoire... Pendant ce temps les « sulfateuses à PV », ces véhicules dotés d'une caméra sur le toit, ne font pas de quartier, ce qui augmente d'autant le prix global de la course depuis Provins ou Pontaut-Combaut pour rester dans la région parisienne et parce que les taxis immatriculés en Seine-et-Marne sont fréquents dans cette file d'attente. Dans de telles villes, on ne prend pas spontanément le taxi, sauf justement à devoir se rendre dans un hôpital parisien. Du coup le transport de malades fait 70 % à 90 % du chiffre d'affaires de certaines entreprises de taxis, qui n'ont d'ailleurs choisi cette activité que parce que le conventionnement leur permettait de vivre. Il leur a fallu acheter une « plaque » à des prix exorbitants. Si les conditions de remboursement par la Sécu changent, ce sera la ruine. À moins que l'État ne rachète les licences ?

À Draguignan, ces jours-ci, une chef d'entreprise de taxis est jugée pour une fraude au transport conventionné estimée à 2,3 millions d'euros. Ce n'est qu'un épiphénomène ? Oui mais quand la situation est aussi grave, il faudrait être beaucoup plus attentif.

P. C.

Foncier agricole

La moitié du territoire français est constituée de terres agricoles. Pour autant, la gouvernance de celle-ci, dont les structures remontent aux lendemains de la Seconde Guerre mondiale

et aux débuts de la Ve République, paraît avoir perdu de sa pertinence. Les terres dévolues à l'agriculture sont aujourd'hui soumises à des tensions multiples, qu'elles soient économiques et sociales, environnementales ou en liaison avec l'aménagement du territoire. Les enjeux du dossier sont donc souvent contradictoires. C'est pourquoi l'Académie d'agriculture de France, institution scientifique créée en 1761 et financée par le ministère de l'Agriculture s'est penchée sur la question dans un rapport dont les conclusions ont été présentées le 28 mai dernier.

Comme d'autres pans de ce secteur économique, le foncier agricole a été soumis tout au long de la seconde moitié du XX^e siècle à une cogestion entre l'État et la FNSEA, alors principal syndicat agricole représentatif, notamment via la mise en place des SAFER (Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural). Ce foncier agricole est aujourd'hui soumis à la pression d'une architecture juridique complexe, caractérisée par un empilement de normes, qualifié de « mal du siècle » par les rapporteurs, et conséquence de notre mille-feuille territorial. La matière paraît désormais exempte d'unité. Il devient urgent de reconstruire une dynamique de pilotage du foncier agricole pour assurer l'avenir d'une agriculture pleinement intégrée dans la ruralité.

La première réponse à apporter à cette situation est, aux yeux de l'Académie d'agriculture, de mettre en place des schémas locaux de cohérence territoriale ayant une portée juridique, c'est-à-dire étant sanctionnés par des arrêtés préfectoraux les

rendant opposables. L'autre idée majeure émise par l'institution de la rue de Bellechasse est la réforme par voie d'ordonnances de la réforme du statut des fermages, rendant par exemple cessible les baux ruraux. L'idée des groupements fonciers agricoles (GFA) détenus par des collectivités territoriales est également évoquée. Enfin, ce rapport attendu prône le maintien des SAFER tout en souhaitant mieux tirer parti de l'expertise de leurs comités techniques afin de faciliter l'installation des jeunes agriculteurs plutôt que de favoriser l'extension des surfaces des exploitations.

Jérôme Besnard

Un outre-mer pas si pacifique

À Wallis et Futuna, les salariés des enseignements en maternelle et en primaire qui, jusque-là, dépendaient tous de l'Église catholique, sont en train d'intégrer la fonction publique nationale. Mais toutes les nouvelles provenant de la France du Pacifique (8 millions de km² de zone économique exclusive) sont loin d'aller dans le sens du renforcement de la présence de Paris.

Même la plutôt tranquille Polynésie s'agite un peu, avec, en arrière-fond, les menées de l'Azerbaïdjan. C'est ainsi que, au début mai, tout comme le FLNKS de Nouvelle-Calédonie, les indépendantistes du Tavinui Huiratira, le parti qui gouverne la collectivité, ont conclu un accord de partenariat avec le Groupe d'initiative de Bakou, qui n'est qu'un faux-nez des autorités azerbaïdjanaises. Le président Moetai Brotherson a rappelé que « la souveraineté n'est pas un tabou » et que

« la décolonisation est un devoir », affirmant compter sur l'ONU pour y parvenir.

En Nouvelle-Calédonie, les longues journées du « conclave » organisé par le ministre des Outre-mer Manuel Valls n'ont pas permis d'arriver à un accord entre indépendantistes et non-indépendantistes. Du coup, les dirigeants politiques français se rendent sur place, alors qu'Emmanuel Macron a laissé entendre qu'il reprenait en mains le dossier. Après deux députés de la France insoumise, le mois de mai a vu arriver en même temps Marine Le Pen et François-Xavier Bellamy, vice-président des Républicains. Ce dernier, parlant de « trahison démocratique » à propos de l'« accord d'association » présenté par Manuel Valls, s'est montré bien plus incisif que l'ancienne présidente du Rassemblement national, qui prône une approche « modérée » avec une « pause institutionnelle » de quarante ans permettant de se consacrer entièrement au relèvement économique après les destructions de l'an passé. D'où beaucoup d'interrogations dans le camp loyaliste, où on se demande quand on tiendra compte des trois référendums qui, en 2018, 2020 et 2021, ont exprimé la volonté de la majorité de rester française et quand on permettra aux électeurs arrivés depuis 1998 de participer à tous les scrutins.

Il est significatif que, le 28 mai, la sénatrice de la Polynésie française Lana Tetuanui, une autonomiste n'ayant rien à voir avec les indépendantistes, ait exprimé son inquiétude face au jeu des grandes puissances du Pacifique, en particulier la Chine, qui multiplie les contacts avec tous les territoires océa-

■ **Pologne** : Le second tour de l'élection présidentielle, le 1^{er} juin, a été remporté par le nationaliste Karol Nawrocki, avec 50,89 % des suffrages, contre le maire européen de Varsovie Rafal Trzaskowski. Le nouveau président a 44 ans et était soutenu par le président sortant Andrzej Duda. Le rôle du président est essentiellement honorifique, d'autant plus qu'il va devoir continuer la cohabitation avec le président du Conseil des ministres libéral Donald Tusk, même s'il a un droit de veto sur les lois et qu'il pourra peser pour empêcher des évolutions sociétales.

■ **États-Unis** : Elon Musk a démissionné, le 28 mai, après 130 jours à sa tête, du département de l'efficacité gouvernementale (DOGE) qui devait couper 1 000 milliards dans les dépenses de l'État. Il n'en aurait supprimé que 150... en semant le chaos. Il doit s'occuper d'urgence de ses propres affaires car les automobiles Tesla sont désormais boudées par une partie de la clientèle mondiale. Par ailleurs la fusée Starship a connu un troisième semi-échec en se désintégrant dans l'espace dans la nuit du 27 au 28 mai.

■ **États-Unis** : Saisi par un importateur de vin new-yorkais le 14 avril, un tribunal fédéral a annulé, le 28 mai, les droits de douane punitifs institués par Donald Trump. Une cour d'appel a bloqué l'arrêt immédiatement. Elle jugera l'affaire au fond plus tard. La Maison Blanche a annoncé qu'elle irait jusqu'à la Cour suprême si elle perdait en appel. Donald Trump a décidé que les droits de douane sur l'acier et l'aluminium sont portés à 50 % le 4 juin.

niens, à grands coups d'investissements économiques et diplomatiques. En réponse, Jean-Noël Barrot, le ministre des Affaires étrangères, n'a pu que vanter « *le déploiement dans l'océan Pacifique [...] qui a réalisé des exercices avec des armées partenaires* ». On s'interroge d'ailleurs pour savoir si le récent déplacement d'Emmanuel Macron au Vietnam, en Indonésie et à Singapour a permis d'accélérer la coopération avec ces pays alors que, comme l'a dit la sénatrice Lana Tetuanui, « *la Chine est à notre porte !* »

Jean-Gabriel Delacour

Une Française autour de la Lune

La Mission Artémis aurait dû avoir lieu en avril 2026, elle se déroulera en février 2026. À son bord, une spationaute française, Sophie Adenot, devrait être du voyage. Repoussée d'un an, cette mission se déroulera finalement dans dix mois avec quatre astronautes qui devront tourner autour de la Lune. Une altitude jamais atteinte par les humains avec la capsule Orion. Il s'agit de la deuxième phase avant la troisième qui conduira un équipage sur la Lune en 2027. Et ceci malgré la coupe sombre de 25 % sur le budget de la NASA promise par le président des États-Unis. En attendant, la prochaine navette pour l'ISS de six mois est prévue en juin 2025.

Sophie Adenot sera donc la deuxième Française dans l'Espace, après Claudie Haigneré (2001). Elle est militaire, ingénieur et pilote d'hélicoptère. Elle, comme

son camarade Belge Raphaël Liégeois, était programmé pour un vol sur l'ISS. Thomas Pesquet espère toujours faire partie de l'équipage qui ira sur la Lune (Artémis 3).

La mission Artemis 2 a pour but de préparer les astronautes à se poser sur la Lune, puis sur Mars. C'est la première mission avec équipage qui quittera l'orbite terrestre depuis Apollo 17 en décembre 1972

La mission devrait durer une vingtaine de jours.

Philippe Buron Pilâtre

L'alliance polonaise

Le 1^{er} juin, la Pologne, après la Roumanie le 18 mai, s'est dotée d'un nouveau président. Les élections n'ont pas seulement opposé des candidats pro-européens à des admirateurs de Trump, ou des démocrates libéraux à des « illibéraux ». Il serait trop long de faire appel aux considérations intérieures qui expliquent la crise politique qui saisit leurs électors respectifs. Derrière les apparences, il est pourtant essentiel de voir que la France y est impliquée au premier chef.

Le président Macron s'est en effet jeté résolument au milieu de la mêlée s'agissant de la « défense en avant » et de la « barrière de l'Est ». En Roumanie, la France est « nation-cadre » de la force de projection de l'OTAN avec environ 1 400 hommes qui devraient atteindre un effectif de 5 000 à terme. Son positionnement a fait débat durant la campagne électorale. Indépendamment des enjeux domestiques, l'élection d'un président francophone, ayant fait ses études en France, est un nouveau signe qu'on ne

saurait trop cultiver des liens entre les deux pays.

En Pologne, il n'est pas question de présence physique. L'Allemagne est supposée assurer ce rôle en Lituanie voisine. Elle prévoit de passer aussi d'ici deux ans à 5 000 hommes afin de protéger notamment le couloir de Sulwaki, le seul point de passage entre la Pologne et les États baltes. Paris a cependant signé le 9 mai un traité de « coopération renforcée et d'amitié » franco-polonais qui développe le « partenariat stratégique » de 2008. Le président Emmanuel Macron et le Premier Ministre polonais, Donald Tusk, avaient choisi la ville de Nancy pour inscrire ce traité dans l'Histoire en souvenir de l'ex-roi de Pologne et duc de Lorraine, Stanislas Leszcynski, sans jamais mentionner que celui-ci fut le beau-père de Louis XV, l'arrière-grand-père des trois derniers rois de France.

Ledit traité, qui devait être signé avant que la Pologne prenne la présidence tournante des conseils européens pour le premier semestre de 2025, est finalement intervenu à l'occasion de « *la journée de l'Europe* » mais surtout à peine huit jours avant le premier tour de l'élection présidentielle polonaise. On notera que s'il connut une maturation assez longue et n'ajoute rien aux engagements existants, il institue néanmoins un sommet annuel entre le président français et le premier ministre polonais, alors que, selon la Constitution polonaise, c'est le président qui, quoique ses pouvoirs soient réduits mais non nuls, représente le pays à l'étranger, notamment lors des sommets internationaux.

Côté français, l'Élysée a claironné que c'était le premier traité de ce genre avec

« un pays qui ne partage pas ses frontières ». La question reste donc, comme durant tout l'entre-deux-guerres, comment la France fait pour porter assistance à la Pologne par-delà le théâtre allemand. La conclusion du traité de Nancy se voulait un message adressé à Moscou : la France considère la sécurité de la Pologne comme faisant partie de ses « *intérêts vitaux* ». Le message concerne également l'Allemagne. Une forme d'entente tripartite entre France, Allemagne et Pologne, connue sous le nom de « triangle de Weimar », avait été imaginé dès la chute du mur de Berlin avant de tomber peu à peu en déshérence. Il fut réactivé en 2020. Si la solidarité face à la Russie de Poutine ne fait aucun doute entre les trois pays, il n'en va pas de même en Pologne de l'attitude vis-à-vis de Berlin, ni même, si l'on creuse un peu, de l'Ukraine, et réciproquement. Le résultat des élections présidentielles, important sur le plan intérieur, n'est pas susceptible d'influer de manière décisive sur ces réalités stratégiques.

Dominique Decherf

Folies

Le président Trump a diagnostiqué (le 25 mai) que son homologue Vladimir Poutine serait « *devenu complètement fou* » (« *absolutely crazy* ») parce qu'il fait bombarder les villes ukrainiennes alors que l'Américain lui propose une avantageuse paix commerciale au détriment des Ukrainiens et de leur président Zelinsky, que le président américain a déjà traité, pour sa part, de « *Stupid* » et « *Foolish* » (qui se traduit par « insensé »)...

Quand on pense que tous

les autres sont fous, sauf soi-même, ce n'est pas bon signe... D'ailleurs certaines déclarations « *complotistes* » du président Trump, de son conseiller Elon Musk, ou de son ministre de la Santé Robert Francis Kennedy Jr, font douter de simples observateurs que ces augustes personnages disposent de toutes leurs facultés mentales. Mais l'explication serait trop simple.

Le docteur Augustin Cabanès, en son temps, avait commencé sa carrière d'historien à succès par une étude sur Les souverains névropathes et avait continué à explorer toutes les névroses sans lesquelles rien de grand ne se fait (c'était sa théorie), et apparemment des choses beaucoup plus petites non plus.

Jésus disait (Matthieu 5:22) : « *Si quelqu'un traite son frère de fou, il sera passible de la géhenne de feu.* » Commen souvent, il faut de subtiles exégètes pour en déduire une morale pratique. Sinon qu'on ferait bien de ne pas tout commenter. Ainsi les internautes qui se sont gaussés de cette scène surprenante où on a cru discerner que Brigitte Macron assénait une gifle à son mari qui s'apprêtait à descendre de son Airbus présidentiel à Hanoï le 26 mai, ont-ils été traités par notre président de « fadas » et de « mabouls » à qui « le caramel monte à la tête ». De quoi rendre fous les traducteurs du monde entier.

Frédéric Aimard

■ **Vietnam** : Lors du passage du président Macron au Vietnam des accords commerciaux ont été signés concernant 20 Airbus 330-900, un porte-conteneurs, une collaboration dans le nucléaire et l'exploitation de vaccins avec Sanofi, pour 9 milliards d'euros annoncés.

■ **Asie** : Le 31 mai, au forum Shangri de Singapour sur la sécurité et la défense, le secrétaire d'État américain à la Défense Pete Hegseth a vivement appelé ses alliés asiatiques à se réarmer rapidement en prévision d'une invasion de Taïwan, possible dès 2027, par la Chine communiste.

■ **Suisse** : Le glacier du Birch, dans le Valais, s'est effondré le 28 mai, entraînant 3 millions de mètres cubes de roches et rayant de la carte le village de Blatten, vieux de 592 ans, qui avait été évacué.

■ **Gaza** : Le Hamas a émis des objections, le 31 mai, à la proposition de cessez-le-feu faite par l'émissaire américain Witkoff qui reposait sur la libération de tous les otages israéliens.

■ **Pétrole** : Le 3 juin, huit membres importants de l'Opep (Algérie, Arabie saoudite, Émirats arabes unis, Irak, Kazakhstan, Koweït, Oman, Russie) ont décidé de maintenir leur production à 411 000 de barils en juillet,

ce qui doit maintenir les prix autour de 60 dollars le baril, son prix le plus bas depuis quatre ans.

■ **Turquie** : Selon un communiqué de l'agence Anadolu du 31 mai, 47 nouvelles personnes liées à la mairie d'Istanbul font l'objet d'un mandat d'arrêt pour « corruption » et devraient rejoindre en prison le maire Ekren Imamoglu. Celui-ci a été arrêté en mars pour l'empêcher de se présenter aux élections présidentielles où il fait figure de principal opposant au président Erdogan.

■ **Russie/Ukraine** : Les Ukrainiens ont revendiqué, le 1^{er} juin, la destruction de 40 avions russes touchés au sol par des drones en divers lieux jusqu'à l'aérodrome de Belaïa, dans la région d'Irkoutsk en Sibérie orientale, et la base aérienne d'Olenya, près de Mourmansk sur la mer de Barents.

Deux effondrements de ponts sur des voies ferrées en Russie le 1^{er} juin (au moins 7 morts) laissent soupçonner des sabotages ukrainiens.

Les Ukrainiens ont documenté 472 attaques de drones russes sur leur territoires le même 1^{er} juin. Les pourparlers entre Ukrainiens et Russes ont repris à Istanbul le 2 juin.

■ **Iran** : 155 villes étaient touchées, le 2 juin, par la grève des camionneurs.

LA NATION FRANÇAISE

directeur de la publication : Frédéric Aimard. - Édité par Spfc-Acip,

60, rue de Fontenay 92350 Le Plessis-Robinson

Siret 418 382 149 00015 Nanterre. - TVA intracommunautaire FR21418382149.

ISSN 2967-2988 - Imprimé par nos soins.

Abonnement 1 an : **30 euros** à l'ordre de **Spfc-Acip**. - Merci de signaler aussi par mail, votre réabonnement **Païement par virement. Rib sur demande. frederic.aimard@gmail.com**

Que faire de la religion populaire ? Une controverse majeure entre catholiques

par le Professeur Yann RAISON DU CLEUZIQU
Université de Bordeaux

auteur d'une édition critique des écrits du Père
Serge Bonnet, o.p., sur la religion populaire :
Défense du catholicisme populaire (Cerf, 2016)



Thème de la conférence

Dès son exhortation apostolique *La Joie de l'Evangile*, le pape François a affirmé la valeur de la piété populaire qu'il qualifiait "d'œuvre de l'Esprit-Saint". Son dernier voyage en Corse manifeste que cette conviction a traversé tout son pontificat.



En France, cette position

fut longtemps marginale. Depuis l'Après-guerre, les dévotions populaires étaient considérées dans une partie du clergé comme une forme de paganisme dont il fallait affranchir les catholiques.



Les statues de saints furent congédiées des églises, la communion solennelle supprimée, le baptême des enfants regardé avec suspicion...

Faire l'histoire des controverses autour de la religion populaire permet de comprendre la profondeur des divisions entre catholiques face au défi de la modernisation.

**Jeudi 11 juin
19h30**

**Salle Dumont
(Centre Istina)**

**45 rue de la Glacière
75013 Paris**

**Entrée gratuite sur
inscription avant
le 10 juin
à l'adresse :**

Amis
@bibliothequedusaulchoir.org

**ASSOCIATION DES
AMIS DE LA
BIBLIOTHÈQUE DU
SAULCHOIR**

<https://bibsaulchoir.hypotheses.org/>
[les-amis-de-la-bibliotheque-du-saulchoir/soutien_bibliotheque](mailto:les-amis-de-la-bibliotheque-du-saulchoir@soutien_bibliotheque)

